

# Andreas Gross veut accorder le droit de vote sur demande dès douze ans

**DÉMOCRATIE** • Bâle-Ville décide dimanche si le droit de vote sera abaissé à 16 ans. Andreas Gross, spécialiste de démocratie directe, propose une «troisième voie».

ARIANE GIGON, ZÜRICH

Après Glaris en mai 2007, qui avait plébiscité le droit de vote à 16 ans lors d'une Landsgemeinde passionnée, Bâle-Ville est le deuxième canton à se prononcer sur l'introduction du droit de vote et d'élire à 16 ans. L'éligibilité reste fixée à 18 ans. «Il n'y a plus la grande euphorie de 2007 et cela peut «tomber» des deux côtés», déclare Sebastian Kölliker, socialiste, membre du comité de jeunes qui a lancé l'initiative et qui espère un «signe de confiance des générations plus âgées.»

En Suisse, le Parlement fédéral a déjà repoussé deux motions dans ce sens. Excepté le canton de Berne qui votera bientôt sur la question, et Uri dont le Conseil d'Etat approuve une initiative des jeunes, les Grands Conseils des cantons d'Argovie, Zurich Bâle-Campagne, Jura, Saint-Gall, Thurgovie et Fribourg ont tous opposé une fin de non-recevoir à l'abaissement de l'âge, suivant en cela leur exécutif, sauf dans le canton de Fribourg. Une motion populaire vient d'être déposée dans le canton de Neuchâtel. L'analyse du conseiller national socialiste zurichois Andreas Gross.

Depuis le vote de Glaris, un vent contraire semble souffler sur le droit de vote à 16 ans. Comment expliquer ce revirement?

**Andreas Gross:** – Quantitativement, il n'est pas juste de parler de vent contraire. Il y a eu progrès puisqu'il y a de nombreuses tentatives. La grande différence est aussi que les Autrichiens ont désormais expérimenté le vote à 16 ans sur le plan national, lors des dernières élections. Une certaine désillusion est née, car les jeunes ont voté principalement à droite. Ce ne serait pas différent en Suisse car l'UDC a un discours très simpliste qui peut plaire aux jeunes. Mais Uri et Schwytz ont des projets prometteurs en Suisse.

Ces cantons de Suisse centrale ne passent pourtant pas, traditionnellement, pour très progressistes...

Ils connaissent pourtant déjà le vote à 14 ans avant la Suisse moderne de 1848. Ces cantons avaient des éléments pré-modernes pas vraiment démocratiques. Aujourd'hui, ils s'en souviennent avec fierté. Schwytz réfléchit même à une voie intéressante, que je soutiens: proposer le droit de vote sur demande. C'est une troisième voie, entre le «oui» et le «non». On pourrait offrir cette possibilité dès 12 ans. Un droit général ne change en fait pas grand-chose. Sans motivation, les électeurs ne prennent pas la peine de connaître les dossiers. Or, le manque de connaissance peut être dangereux.

En revanche, toute mesure qui réduit la différence entre le nombre de personnes qui prennent les décisions et le nombre de personnes touchées par ces décisions est à saluer. L'adéquation de ces deux groupes de personnes est la définition même de la démocratie. L'absence du droit de vote pour les étrangers en Suisse est d'ailleurs honteuse.

Comment améliorer la formation politique dans les écoles?

C'est effectivement une nécessité car, paradoxalement, elle n'est pas très brillante en Suisse. Beaucoup d'habitants ne connaissent pas l'essence de la démocratie. Aujourd'hui, la famille ne transmet plus ces connaissances, car certains parents ne les ont pas eux-mêmes. Dans les écoles, il faudrait enthousiasmer les enseignants pour la matière. La formation politique passera aussi par un soutien aux journaux sérieux, car le marché seul ne leur permettra pas de survivre. OR, La démocratie a besoin de journaux sérieux! I



Pour Andreas Gross, un droit de vote général, que ce soit à 18 ou 16 ans, ne change pas grand-chose: «Sans motivation, les électeurs ne prennent pas la peine de connaître les dossiers.» KEYSTONE

UBS

## Une baisse sans égale des salaires

L'UBS va baisser ses salaires comme aucune autre banque au monde, a annoncé samedi à la TV alémanique son président Peter Kurer. Cette déclaration fait suite à la polémique sur les bonus versés pour 2008 alors que le numéro un de la place financière suisse vient de bénéficier d'une aide de l'Etat sans précédent.

En tant que président du conseil d'administration, je peux promettre aux gens ici et aux politiciens que nous verrons et appliquerons la réduction la plus agressive de toute l'industrie au monde dans le domaine des salaires, a lancé Peter Kurer, en marge du Forum économique mondial de Davos. Selon lui, la banque va réduire les salaires de quelques milliards de plus que les 6 milliards de francs versés par la Confédération. L'ensemble des dépenses de personnel avait atteint 24,8 milliards en 2007.

Le président du conseil d'administration Peter Kurer a également défendu le système salarial qui prévoit une part fixe et une part variable en matière de rémunération. Si la part variable venait à être supprimée, il faudrait relever la part fixe et cela ne permettrait plus à la banque de baisser autant ses salaires en cas de crise financière.

Pour la conseillère fédérale Doris Leuthard, l'UBS ne doit pas attendre sa conférence de presse de bilan du 10 février prochain pour informer le public. Compte tenu du plan de sauvetage financé par la Confédération et la BNS, les gens de la rue doivent savoir quelle est la part variable et la part fixe des salaires des banquiers de l'UBS, a-t-elle déclaré samedi dans la «Berliner Zeitung» et le «Tages-Anzeiger». AP

SUISSE – LIBYE

## La crise s'enlise

La crise diplomatique entre la Suisse et la Libye s'enlise malgré les espoirs nés de la rencontre à Davos entre la ministre des Affaires étrangères Micheline Calmy-Rey et Saïf al-Islam Kadhafi, l'un des fils du colonel Kadhafi. Micheline Calmy-Rey est rentrée de Davos sans avoir réalisé la percée attendue pour normaliser les relations entre les deux pays. Les discussions se poursuivront sur la scène diplomatique, a expliqué hier Jean-Philippe Jutzi, porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères.

Saïf al-Islam Kadhafi avait déclaré vendredi à l'AP qu'il espérait parvenir d'ici à dimanche à un accord avec le Gouvernement suisse. Selon lui, la Suisse était disposée à reconnaître que l'arrestation le 15 juillet dernier à Genève d'Hannibal Kadhafi était abusive. «C'était une erreur et les Suisses sont maintenant prêts à dire dans leur prise de position que c'était inadéquat et inutile», avait-il déclaré. En contrepartie, le fils Kadhafi avait promis de «résoudre aussi rapidement que possible» la situation des deux citoyens suisses retenus sur le sol libyen. Selon lui, leurs autorisations de séjour ne sont pas en ordre. AP

## LA PERCEPTION DE L'ÂGE

Pascal Mahon, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Neuchâtel, plaide pour une extension du droit de vote à 16 ans. «La démocratie est partie d'un noyau très petit que l'on élargit progressivement, élargissant ainsi la démocratie, explique-t-il. Cette évolution correspond aussi à une évolution de la perception de l'âge. En 1918, la maturité politique était encore à 28 ans! Mais aujourd'hui, des enfants de 12 ans

sont considérés comme ayant leur mot à dire, dans des procédures de divorce par exemple.»

«Typiquement, ajoute encore le professeur, ce genre d'innovation vient des cantons et monte ensuite vers la Confédération, comme le processus actuel d'instauration du droit de vote des étrangers. Mais dans ce cas, contrairement au vote à 16 ans, les Alémaniques ont du retard.»

AG

## JEUNES DE 16 ANS: MÛRS OU PAS MÛRS?

Les partisans du droit de vote à 16 ans font valoir la nécessité d'intéresser plus tôt les jeunes à la politique et aux décisions qui les concernent. La maturité des jeunes n'est plus à prouver, disent-ils, puisqu'on leur demande déjà de prendre des décisions importantes, en ce qui concerne leurs études.

On évoque aussi la nécessité de compenser la «république des séniors» qui pourraient bientôt avoir un poids prédominant en votation. «En 2025, 40% de la population suisse aura plus de 65 ans», rappelait ainsi l'économiste Thomas Straubhaar dans la

«Basler Zeitung». Le droit de vote dès 16 ans pourrait instaurer une solidarité active entre générations.

Les opposants estiment en revanche que les jeunes de 16 ans n'ont pas la maturité nécessaire pour voter ou élire et qu'ils sont facilement influençables. Ils indiquent aussi que les jeunes eux-mêmes ne veulent pas de cette possibilité. Un sondage bâlois arrivait en effet à cette conclusion mais, dans le même questionnaire, une majorité de jeunes affirmaient aussi qu'ils iraient voter, s'ils le pouvaient. AG

## EN BREF

GENÈVE

### Un homme poignardé à mort

Un homme a été victime d'un homicide samedi après midi à Genève. Il a été poignardé dans la rue, a indiqué la police. Les faits n'ont rien à voir avec la manifestation anti-WEF, a-t-elle souligné. L'homicide ne s'est pas produit au centre-ville, mais dans le quartier de la Servette, a précisé Jean-Philippe Brandt, porte-parole de la police. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle. ATS

CRISE

### Le chômage partiel dans 800 entreprises supplémentaires

En janvier, 800 entreprises supplémentaires ont demandé l'introduction du chômage partiel, a annoncé hier Serge Gaillard, de la direction du travail au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), dans la «Zentralschweiz am Sonntag». Quant aux pronostics du chômage, le Seco table toujours sur une hausse du taux à 4,3% en 2010. AP

PANNES ET RETARDS

## Berne perd patience face au «désastre des Cisalpino»

La Confédération perd patience après le «désastre des Cisalpino», une série de pannes et de retards sans précédent sur la ligne ferroviaire du Loetschberg. L'Office fédéral des transports (OFT) a demandé à l'entreprise de lui livrer d'ici la fin février un rapport sur les problèmes rencontrés par ces trains à caisse inclinable.

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a expliqué sur DRS que l'exploitation d'une ligne ferroviaire en Suisse n'était «pas seulement un droit, mais également un devoir». C'est la raison pour laquelle, le ministre des Transports ne peut pas accepter que la bonne réputation de la Suisse en matière

de trafic ferroviaire soit mise en jeu par une série de retards et de problèmes ininterrompus.

Si la stabilité de l'horaire sur la ligne du Cisalpino entre la Suisse et l'Italie ne peut pas être améliorée, une révocation ou dans le pire des cas un retrait de la concession pour la prise en charge de personnes peuvent être décidés, a confirmé samedi Davide Demicheli, porte-parole de l'OFT, suite à un article de la «Neue Zürcher Zeitung».

La concession accordée à la coentreprise des CFF et de Trenitalia précise clairement que les horaires doivent être tenus et que le parcours entre les deux pays doit se faire sans changement de train. AP



Le Cisalpino connaît des pannes et retards chroniques. KEYSTONE